

« — Qu'est-ce qu'un fou ?

— Cette fois, je vais te répondre sans tricher : la folie, c'est l'incapacité de communiquer ses idées. Comme si tu te trouvais dans un pays étranger : tu vois tout, tu perçois tout ce qui se passe autour de toi, mais tu es incapable de t'expliquer et d'obtenir de l'aide parce que tu ne comprends pas la langue du pays.

— Nous avons tous ressenti cela un jour.

— Nous sommes tous un peu fou, d'une façon ou d'une autre. »

PAULO COELHO.

**L'**INCESTE est interdit de façon universelle. « Cette prohibition, tout comme celle du meurtre, fonde et structure l'organisation sociale, le processus d'humanisation et d'individuation, c'est-à-dire la naissance du sujet humain<sup>1</sup>. »

Bien qu'il prenne naissance dans un cercle individuel et familial, l'inceste ne peut pas être réduit à une histoire personnelle, intime et privée, qui nous renvoie systématiquement chez les « psys » et à des souffrances qui ne concernent que nous-même.

Si la prohibition de l'inceste est ce qui a permis le passage de la nature à la culture, son non-respect doit être alors appréhendé comme une affaire collective et publique qui renvoie à un malaise et une souffrance sociale. Les chiffres<sup>2</sup> concernant les cas d'abus sexuels de toutes natures, révélés via les professionnels de la santé (médecins, hôpitaux, urgence...), et qui sont donc loin de représenter la réalité, concerneraient une fille sur quatre et un garçon sur huit avant quinze ans, une fille sur huit et un garçon sur dix avant dix-huit ans.

L'inceste est politique dans la mesure où il est l'affaire de tous. Pourtant la loi, dans son code pénal, ne prévoit toujours pas l'inceste comme violence spécifique alors que dans le même temps, il prescrit ce crime dix ans après la majorité...

## ÉCRIRE POUR *EX-SISTERE*<sup>3</sup>

Février 1998, je portais plainte devant le procureur de la République pour « viol aggravé ». Au moment des faits j'avais dix ans, le fauteur était mon père : l'inceste. Vingt-cinq ans de silence, de honte, de culpabilité, vingt-cinq ans de déni.

Mars 1998, je recevais la réponse du procureur, quelques mots sur une grande feuille blanche, une fin de non recevoir, la fameuse prescription. En quelques secondes ma vie allait de nouveau basculer. La non-reconnaissance de l'acte par mon père m'avait fait déjà connaître le vide intérieur, la négation totale de mon être, au point de douter, au point de vivre le déni de tout un pan de mon histoire, au point de me cliver pour exister malgré tout...

À trente-trois ans, j'apprenais qu'il était trop tard ! J'avais dépassé de cinq années le délai de recevabilité d'une plainte. Mais ma réparation en tant qu'individu devait passer par cet acte symbolique. Et à acte symbolique, réponse symbolique : la non-prise en compte par la justice, et par là même la non-reconnaissance de la société, me renvoyaient tout d'un coup à un autre type de vide et de déni, celui de ma non-appartenance à la société, celui de ma non-légitimité en tant « qu'être social », celui de ma non-place au sein du monde des hommes !

Après des années de thérapie et de reconstruction, je me sentais de nouveau virtuelle, sans réalité ! Quelle est donc mon identité « d'être social », ma légitimité à « être » en société et à faire société ? Comment une histoire de « non » allait m'entraîner dans une histoire de « nom » et dans une course

effrénée à la légitimité, la place, la « reconnaissance sociale » !

Cette quête où je me suis lancée à corps perdu est devenue mon combat, le prix de ma résilience. Sortir du silence, de la non-loi, du non-lieu et écrire, témoigner de la société « incestueuse ». Société qui « tue » parce qu'elle tait et ce faisant, sacrifie des milliers d'enfants et ex-enfants et les fait glisser dans le néant, l'impuissance, la honte et la culpabilité, leur laissant comme seule issue, comme seule parole, des passages à l'acte tels que la violence, l'autodestruction, la folie et même la mort.

Écrire c'est pour ne pas mourir, ne pas sombrer dans la folie. Nommer, trouver les mots justes. Les mots qui parlent, les mots pensables, les mots audibles. Les mots qui ouvrent les oreilles, les yeux, les esprits et le cœur... Écrire pour être entendue et reconnue !

Écrire pour pouvoir oublier, délivrer le corps qui parle, qui se souvient avec ses maux de sang. Métamorphoser les maux en mots, laisser la mémoire au papier et les cris s'envoler, comme des papillons !

Écrire pour chercher des mots nouveaux. Des mots insolites, des mots inconnus, des mots rares et puis, trouver des mots étonnants, des mots ignorés, des mots secrets. Écrire pour savoir !

Écrire pour un autre. Pour donner et recevoir, pour changer et échanger, pour créer et recréer, pour former, réformer et transformer !

Écrire pour vivre, pour *ex-sistere* hors du magma parental, hors du magma familial, hors de la confusion culturelle et sociétale... Écrire pour « être au monde » !

## UN PROCESSUS À ÉTAPES

À partir de mon histoire, de la connaissance concrète et théorique que j'ai de l'inceste père/fille, j'ai tenté de comprendre la violence dans laquelle j'ai été enfermée. J'ai donc regardé l'inceste non plus comme un acte de violence à l'origine de traumatismes psychologiques mais comme un processus qui enferme sa victime dans la violence de blessures symboliques (sociales et culturelles), et que je décline en quatre étapes :

- Le système d'emprise (ligotement psychologique/déni)
- La liminalité
- Le tranchant de la loi ou plutôt son absence
- La violence et l'autodestruction

### ■ L'inceste comme système d'emprise

Si l'acte, violence par elle-même, est source de traumatismes graves, profonds et durables, il s'inscrit en même temps dans une interaction avec une personne, un contexte et un environnement :

- La personne, le père/agresseur avec ce qui est en jeu dans la relation et ce qu'elle représente en terme de loi et de protection. Il est la figure de l'autorité, à la fois inféodée, idéalisée, et de toute puissance.
- Le contexte familial, avec ce qu'il représente en terme de cadre (groupe-appartenance), de règle (valeur-refuge) et de protection.
- L'environnement culturel et social avec ce qu'il transporte et représente en terme de loi (interdit de l'inceste) et de protection (sanction de l'inceste).

Ces interactions peuvent se combiner dans plusieurs triangulations :

- victime/agresseur/famille,
- victime/famille/culture,
- victime/agresseur/loi...

Peut-on penser, imaginer être détruit par ce qui est censé nous protéger ?

Pris dans un cercle vicieux, englué dans une toile d'araignée, un phénomène de ligotement psychologique<sup>4</sup> se produit alors du fait de l'incohérence, du décalage, de l'impensable contradiction entre ce qui est énoncé par l'autorité, le cadre, la protection (le père, la loi, la culture...) et ce qui est réellement vécu dans les faits, corporellement, psychiquement, émotionnellement, et qui est nié, jamais reconnu.

L'inceste et sa négation font partie en général du même paquet cadeau.

Ainsi, le traumatisme ne peut pas être pensé pour ce qu'il est. C'est-à-dire en tant que violence injustifiable.

L'abusé(e) est dans l'impossibilité d'intégrer psychiquement et émotionnellement la réalité des faits. Maltraitée, la victime n'a pas le droit de le savoir. Elle devient comme interdite de mémoire. Dans la totale impuissance, comme anesthésiée, elle est emmurée dans le silence, condamnée au secret.

Ce phénomène de ligotement psychologique/déni, la victime d'inceste le vit dans l'interaction avec son agresseur, dans l'interaction avec sa famille ou l'histoire officielle est souvent tout autre et ou elle doit faire face au déni. Mais elle le vit aussi dans son environnement social et culturel.

En effet, notre culture évolue au sein de représentations extrêmes et ultimes de l'abus sexuel et de l'inceste.

Hors, ces représentations ne sont pas systématiquement justifiées. Loin de là. Certaines maltraitances physiques et/ou psychologiques peuvent faire des dégâts bien plus désastreux. Par exemple, dans ce que Paul-Claude Racamier appelle « l'incestuel », parce que, précisément, le passage à l'acte n'a pas eu lieu, la violence est alors méconnaissable et ne peut être nommée.

L'inceste est tabou. Ainsi, dans notre culture, celui qui a connu cela a connu l'ultime. Il est détruit de façon irréversible, foutu, peut-être même dangereux, fou, paranoïaque, psychotique... Car l'inceste renvoie à des affects très archaïques qui sont impensables, inaudibles et indicibles. Nombreuses sont les victimes qui ont pu faire cette expérience douloureuse, au moment où le mot tabou est lâché. Impossible de prononcer ce mot sans déclencher un sentiment d'horreur, sans être vue comme un « monstre », attention danger, à bâillonner à tout prix et à envoyer chez le « psy » d'urgence. Impossible de dire, sans insidieusement ressentir l'autre devenir blême ou livide, la relation se glacer, puis se briser, se transformer en trou béant, infranchissable. Impossible de dire sans déclencher le vide, le doute, l'hésitation, la peur puis le déni. Comme si la victime cristallisait sur elle le tabou de l'inceste !

L'inceste rend sourd, aveugle et muet, il provoque la paralysie même chez les professionnels qui doivent intervenir... Les cas d'hypnose collective ne sont pas rares<sup>5</sup>.

Ainsi, le tabou de l'inceste concerne aussi l'interdit de dire et condamne ses victimes à l'impossible réparation.

Dans ces conditions, l'inceste et le déni qui l'entoure ne sont plus à réduire seulement à un acte de violence

sexuelle mais à un véritable système d'emprise et de possession totale de l'autre. Ne pouvant ni fuir ni combattre ce qui – père, famille, société, loi – est censé la protéger, victime est ligotée psychologiquement et emmurée dans le silence. Ainsi, l'inceste continue à exister comme un lien invisible au-delà de l'acte, au-delà de l'agresseur, au-delà de l'espace, au-delà des années qui passent : il s'instaure alors comme un véritable système relationnel et un état d'être au monde.

### ■ Inceste et liminalité

L'inceste fait basculer sa victime dans un univers où les repères ont éclaté. La barrière des générations n'existe plus, elle est hors-génération. La limite de la loi n'existe plus, elle est hors-la-loi. Le passage dans la culture n'existe pas, elle est hors-culture. Le lien avec l'agresseur et la cellule familiale se délie, la parole devient impossible, la reconnaissance interdite. « Viol » comme « violence » montrent que violeur et violé(e) sombrent dans le même temps<sup>6</sup>.

L'agresseur et sa victime sont tous deux éjectés hors du système symbolique du langage et de la parole, de la parenté et de la filiation, de la culture et de la loi.

Seule au milieu de tous, la victime est jetée hors du monde, ni vraiment dehors, ni vraiment dedans. « Zombie », c'est ainsi que de nombreuses victimes sont amenées à se définir. Ni vraiment vivantes, ni vraiment mortes. Flottantes, comme enfermées dans une bulle, dans un état liminal...

La liminalité est un concept importé de l'ethnologie que j'ai trouvé très intéressant et très parlant pour décrire l'état et le processus dans lequel les

victimes d'inceste sont projetées. « Liminalité » a pour origine le mot latin « *limen* » qui signifie « seuil », « porte », « entrée » mais aussi « début » et « fin ». Ce concept permet d'illustrer les rites de passage qui impliquent la communauté dans la transformation d'un individu qui passe d'une position à une autre dans la société.

Ce processus comporte trois phases :

- Première phase : phase de séparation ou d'isolement
- Deuxième phase : phase d'initiation (liminalité)
- Troisième phase : phase de réintégration ou de renaissance

La liminalité est donc la phase de transition entre l'état d'isolement et l'état de réintégration. Le sujet est entre deux, ni dedans, ni dehors.

Trois sens peuvent se distinguer :

1 – Un sens anthropologique : la personne liminale échappe aux classifications qui permettent normalement de situer les personnes dans des endroits et des positions de l'espace culturel. La caractéristique sociale de ces individus est leur ambiguïté. Les entités liminales ne sont ni ici, ni là. La liminalité peut être rattachée, par exemple, à la bisexualité, la transsexualité. Murphy, anthropologue, parle de l'invalidité comme une forme de liminalité<sup>7</sup>.

L'anthropologie rattache également la liminalité à la mort, l'invisibilité, l'obscurité, le monde la nuit, la nature sauvage...

2 – Un sens sociologique : où liminalité pourrait être remplacée par marginalité. Être à la marge, position intermédiaire entre le dehors et le dedans de la



« Territoire aux limites floues... »

société. Territoires aux limites floues. Par exemple, les comportements hors la loi, maltraitements, violences, délinquances...

3 – Un sens psychologique : « L'état psychologique de liminalité se caractérise par un sens de l'identité en suspens... Le « je » a l'impression d'être sans foyer... Les sentiments dominants sont des sentiments d'aliénation et de marginalité et la personne se sent dans un degré inhabituel de vulnérabilité... Il existe une sorte de flottement de la conscience où les structures psychiques sont fluides et où le sens de l'identité personnelle est flou<sup>8</sup>. »

Pascale Solaire, dans *Le Mur du silence*<sup>9</sup>, rapproche le mot latin *limen* de l'hymen qui par sa rupture engendre un véritable rituel initiatique et donne une excellente démonstration de l'inceste comme forme de liminalité.

Toutes les sociétés pratiquent l'initiation. Bruno Étienne<sup>10</sup> distingue trois catégories : l'initiation tribale, l'initiation religieuse, l'initiation magique. Leurs fonctions sociales sont connues mais n'ont pas toujours le même objectif. Certaines ont pour but d'intégrer l'individu dans la société où sa place lui est assignée et d'autres ont pour but de séparer certains acteurs sociaux des autres. Quoi qu'il en soit, on retrouve toujours les mêmes trois phases.

Pour cette raison, ne pourrait-on pas envisager le processus de l'inceste comme un véritable rituel initiatique de désintégration, en rapprochant le système d'emprise de l'inceste avec la première phase de séparation/isolément puis l'état d'inceste avec la deuxième phase, qui concerne la liminalité :

– Au sens anthropologique, puisque la victime est

hors culture elle devient donc un personnage liminal. Proche de la nature sauvage, de l'obscurité, de la mort, c'est un personnage qui inquiète, qui trouble et/ou qui fait peur.

– Au sens sociologique, puisque la victime est jetée hors la loi, elle se trouve dans des limbes sociaux où elle est maintenue en dehors du système social formel<sup>11</sup>. Maintenu hors la loi, dans l'impression et l'expression de la violence, elle est un personnage liminal par excellence.

– Au sens psychologique, puisqu'il en découle une perte d'identité en tant qu'individu et en tant qu'« être social ». L'individu développe une personnalité trouble, clivée ou dite *borderline*. Toujours à la limite de la folie, de la mort, de l'inconscience...

Telle un(e) équilibriste, l'inces-tué(e) dans cet état liminal est maintenu(e) flottant à la limite, sur la limite. Le seuil est très fin, le sentiment est de vivre sur un fil. La pression est terrible, le danger effrayant, et le risque ? Tomber, sombrer dans la folie, la désintégration, et parfois la mort.

### ■ Le tranchant de la loi

L'être est confronté au réel dans les trois rapports : vérité/mensonge, vie/mort et masculin/féminin. La parole du sujet naît de cette contradiction irréductible de l'imaginaire et du réel ainsi conçu<sup>12</sup>.

L'inceste est mensonge, mort, cannibalisme (féminin).

Parce que donné par un autre, la loi dans son principe masculin, son rapport à la vie, à la vérité, peut « couper » l'emprise et « trancher » le ligotement psychologique.

À défaut d'être reconnu par l'agresseur, seule la reconnaissance de l'acte par la loi pourrait permettre d'intégrer la phase suivante à la liminalité. La troisième phase, qui est celle de la réintégration, de la reconstitution du soi, de la reconstruction de l'identité. Seule la reconnaissance par la loi, permet à la victime d'être reconnue et de se reconnaître comme victime. C'est l'étape indispensable pour enclencher un processus de réparation. La réparation ouvre au symbolique. « Réparer, c'est permettre à l'être de prendre part à la vie communautaire humaine. C'est réaffirmer cet être, comme membre à part entière de l'espèce, appartenant à une culture, à un groupe, parlant une langue<sup>13</sup>. »

Devenant sujet de la loi, permettant la parole, la victime peut s'humaniser.

Malheureusement, cette reconnaissance par la loi est rare du fait du système d'emprise précédemment décrit et du silence qui en découle, mais qui se trouve aussi renforcé par le problème de la prescription. L'acte créateur abolissant la confusion ne pouvant avoir lieu, la victime est enfermée dans sa « bulle ».

Non-inscrit(e) dans la loi, non-inscrit(e) dans la parole, non-inscrit(e) dans un groupe, l'inces-tué(e) fait-il (elle) encore partie du monde des humains ?

### ■ La violence et l'autodestruction

Les éléments structuraux qui permettent à la personne de fonctionner comme un ensemble vivant forment une triade : le réel, le symbolique et l'imaginaire. Les effets de rencontre, le symbolique, ne naissent que du nouage du réel et de l'imaginaire

dans une parole originaire qui les fonde. La vie ne se dit que dans cette triangulation intrapersonnelle. Que ce nœud se trouve frappé d'impossible, que la toute-puissance, ou la toute-impuissance, ne fasse plus rapport avec le réel, et le corps devient muet, réduit à une chair vouée aux seuls repères de la vie biologique<sup>14</sup>.

Ne faisant plus lien avec le réel, interdite de mémoire, la parole ne peut plus circuler, enfermant la victime dans un hurlement silencieux, un cri sans voix.

Torturée par l'indicible et l'innommable, il ne reste que la chair pour se souvenir. Le corps, seul repère de la vie biologique, devient alors le lieu de confrontation avec le réel, le lieu de résistance (et non plus d'existence) et d'ouverture au symbolique en ouvrant sur le langage des maux.

Les symptômes corporels dont souffrent ces personnes sont nombreux, intenses et destructeurs. Mais ils ont une origine éthique. Ils disent inlassablement ce qu'il est interdit de dire. Ils sont le signe même que le sujet reste vivant et qu'il fait partie du monde des humains.

« Qu'est-ce qu'un homme ? C'est un être qui se souvient », écrit Marie Balmory. La littérature n'est faite que de mémoire, véritable ressort de création. Rester vivant, c'est se souvenir, témoigner et témoigner encore par les maux du corps.

La violence du corps devient alors la seule issue pour ne pas sombrer dans la folie ou la mort. Se détruire pour exister, paradoxe ultime, l'inces-tué(e) est habitée par une violence archaïque extrême qui inhibe ses forces vitales, véritable puissance de désintégration

inversement proportionnelle à son désir de vivre. C'est l'autodestruction par la pulsion de vie. « Je vis donc je meurs », imprimant la croyance « Je souffre donc j'existe ».

« Zombie » réduite au registre de l'imaginaire et du fantasme, la confrontation avec le corps social (lieu de résistance et de non-existence) va également se faire à l'endroit de la confrontation avec le réel et d'ouverture à d'autres types de langage symbolique. Ainsi, des violences sociales vont aussi s'exprimer : drogue, alcool, poly-toxicomanie, délinquance, errance, prostitution, comportement suicidaire...

Ces comportements disent eux aussi ce qui ne peut être entendu ni reconnu. Ils deviennent les seules possibilités de résistance au « déni culturel et sociétal ». Ils expriment par la violence et des comportements déviants ce qui n'a pas été tranché par la loi.

Mais ils sont aussi la quête désespérée des limites de la loi et de la reconnaissance sociale. La justice n'ayant pas été rendue, le procès n'ayant pas eu lieu, la victime n'aura plus comme seule mission que de provoquer une rencontre avec la loi, de quelque manière que ce soit. Entrer au tribunal en place d'accusé, vaut mieux que la non-existence à laquelle les victimes d'incestes sont condamnées. La violence appelle la violence, seule issue pour la victime de se réinstaurer dans la culture et la loi.

Nous sommes ainsi devant un nouveau paradoxe dans lequel la violence, la déviance, la souffrance deviennent les seules stratégies de survie et d'adaptation sociale!

## UNE ESCROQUERIE SOCIALE ET CULTURELLE POUR UNE SOCIÉTÉ INCES-TUEUSE

Alors qu'elle le condamne violemment, notre société érige, en parallèle de la prohibition de l'inceste, des murs du silence infranchissables, de véritables prisons. Le système d'emprise, la victime le rencontre intra-muros dans son contexte familial mais aussi extra-muros dans son environnement social et culturel (l'école, l'aide sociale, la psychanalyse, le discours ambiant...). La justice devient l'épreuve ultime, le jugement dernier, car seul le tranchant de la loi peut « couper et délier »...

Nous baignons alors dans une violence archaïque<sup>15</sup> invisible, où « Dame société », dans sa toute puissance, a le droit de vie et de mort sur les « petits monstres » sortis de ses entrailles et dont le seul et unique destin est la violence et la répétition<sup>16</sup>.

Il y a ceux qui pourront parler, être reconnus et déliés et tous les autres qui seront « tus ».

« Le droit institue la vie » ou la folie et la mort, c'est selon<sup>17</sup>.

Contrairement à la pensée dominante, la victime d'inceste, celle qui s'en sort malgré les coups du sort, n'est ni dans la fuite du réel, ni dans la pulsion de mort, bien au contraire!

Elle est dans une quête désespérée à la vie, dans une course effrénée de rencontre et de conquête avec le réel, la loi, la culture humaine! Cette rencontre, ce contact incontournable pour ne pas sombrer dans la folie ou la mort permet alors toutes les stratégies de survie et d'adaptation :

– Des plus constructives, mais « on ne devient pas

normal impunément quand le fracas nous contraint à la métamorphose. Alors on se tricote une résilience, et le blessé de l'âme, ni acier, ni surhomme, transforme sa souffrance en œuvre d'art »<sup>18</sup>.

– Au plus destructives, et c'est ainsi que la violence émerge.

Ce combat, cette véritable lutte pour la vie, ou plutôt la survie, n'autorise aucun repos, car la moindre relâche, le moindre risque et la chute est sans retour...

Mais est-il nécessaire de vivre l'inceste pour rencontrer ce processus incestueux ?

M'intéressant au processus de la violence individuelle mais aussi sociale et institutionnelle, j'ai pu identifier et expérimenter ce processus au sein de notre culture, dans le fonctionnement même de notre société, selon les quatre étapes citées au début.

Afin de développer un exemple qui me semble assez éloquent, j'ai choisi l'Éducation nationale :

L'école crée de la socialisation, de l'intelligence, du savoir, de l'égalité des chances, de la qualification, de l'insertion... Cela, c'est l'histoire officielle, celle qui est racontée par la société, par notre culture. C'est pour son bien que l'enfant doit s'instruire.

Mais ce qui est vécu dans les faits, dans la réalité est souvent tout autre : de la compétition, de l'exclusion, de la discrimination, de l'échec, de la disqualification... C'est ainsi que nous retrouvons le système d'emprise, où l'individu se sent pris dans un cercle vicieux, une toile d'araignée : l'incohérence et le décalage entre ce qui est énoncé par le cadre, la loi, et ce qui est réellement vécu au niveau des faits, psychologiquement et émotionnellement, tout en étant nié, jamais reconnu car l'Éducation nationale ne vient pas

dire : « Non tu n'es pas en échec, c'est nous qui n'avons pas su faire avec toi. »

Alors, ne pouvant ni fuir (l'école est obligatoire jusqu'à seize ans), ni combattre ce qui est censé protéger, éduquer, instruire, ligoté psychologiquement, l'enfant ou l'adolescent est réduit à l'échec, à la honte et à la culpabilité, dans l'impossibilité de penser et panser la violence qui leur est faite comme une réalité injustifiable et une injustice réelle.

Jeté hors des normes de réussite, parfois jeté hors du système scolaire, enfermé dans la bulle de l'échec et de la non-reconnaissance, exclu, à la marge, l'enfant et l'adolescent se retrouvent alors dans l'état et le lieu de la liminalité.

Cette violence froide et invisible ne permet à aucun des protagonistes (individu ou institution) l'émergence d'une parole qui pourrait permettre la reconnaissance sociale de cette souffrance sociale. La violence, les passages à l'acte restent les seules issues pour dire, témoigner, résister à l'emprise et au silence. La violence contre soi et/ou contre les autres, à l'école ou dans la rue, devient le seul langage visible et audible.

Et la violence appelle le tranchant de la loi, elle appelle la reconnaissance et permet la réintégration des normes et de la société.

Cette violence féminine (froide et invisible) en apposition à la violence masculine (chaude et visible) se retrouve partout, et des exemples comme celui-ci je pourrais en décliner à l'infini dans l'aide sociale, l'insertion socioprofessionnelle, le monde associatif, le travail social, le monde économique, la politique,

l'environnement écologique... Où à chaque fois, confrontés à un système d'emprise, le prix de l'insertion, de l'adaptation et de la reconnaissance sociale serait donc de provoquer une rencontre avec la loi : devenir suffisamment hors-la-loi, suffisamment coupable, en transgressant interdit, règles, cadre, autorité, père, afin de réintégrer la norme et la société.

## **AGIR ET RÉAGIR ?**

Ce qu'Edgar Morin appelle la trinité humaine<sup>19</sup> met en évidence que chacun de nous est à la fois « individu », « partie d'une espèce » et « partie d'une société ». « Nous sommes dans la société, mais la société est en nous à travers son langage, ses normes, ses idéologies ; par notre capacité de reproduction, nous permettons à l'espèce de perdurer tout en en faisant partie. Chacun des termes est récursif, c'est-à-dire que chacun génère l'autre et est généré par l'autre ; chacun est à la fois « cause » et « produit ». Ces trois termes sont indissociables, complémentaires, et imbriqués les uns dans les autres<sup>20</sup>. »

Intégrer cette dimension ternaire me paraît inéluctable si l'on veut passer dans l'action juste.

Envisager l'inceste dans une approche globale et systémique, c'est-à-dire en intégrant la victime, l'agresseur et sa famille, mais aussi l'environnement socioprofessionnel (dans ses pratiques, ses croyances et ses représentations) et l'environnement socioculturel (avec sa loi, ses croyances et ses représentations). L'action doit se faire dans chacun de ces trois pôles et la justesse ne pourra se fonder et s'accomplir que dans cette triangulation-là.

De même, la thérapie et la résilience des « victimes », mais aussi des « agresseurs », ne pourront se faire que dans une approche globale et humaniste intégrant toujours une dimension ternaire esprit/corps/âme. Une thérapie n'intégrant pas la dimension du corps et de la réalité des faits ne peut-être qu'assassine pour une personne ayant vécu l'inceste (subi ou administré).

L'esprit, l'attitude d'amour et de non-jugement qui consiste à ne pas réduire la personne à son acte ou à son traumatisme et à croire en son propre génie de reconstruction, est le plus sûr chemin qui la conduira vers le pardon libérateur, la liberté intérieure, l'ouverture au symbolique, l'âme...

Les problématiques de la violence, qu'elles soient du domaine de l'intime ou du public, de l'individuel ou du collectif, ne pourront également se résorber que si l'action est menée de façon transversale dans une triangulation prenant en compte l'individu, le collectif (la culture et les institutions) et la violence. La violence étant alors l'expression symbolique, le symptôme d'une mauvaise interaction, d'un mauvais nouage entre l'individu et le collectif, entre l'intime et le politique.

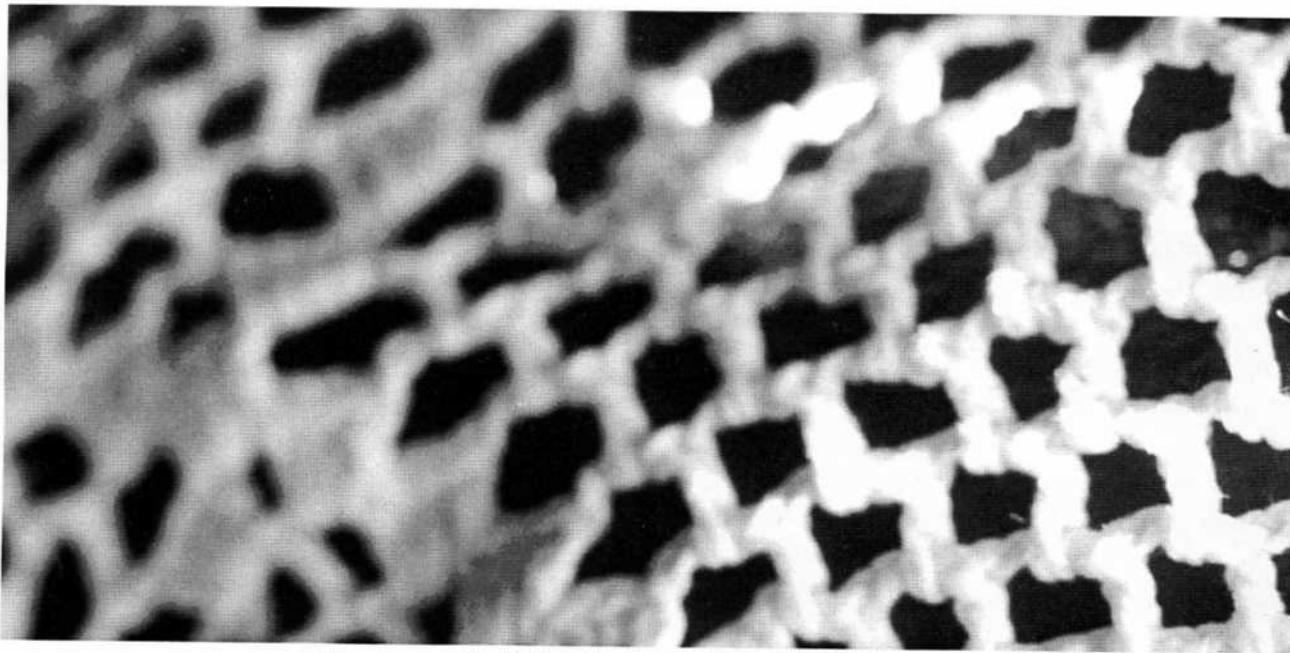
Agir uniquement sur l'un des trois pôles revient à ignorer la trinité humaine et aura comme conséquence soit de déplacer le symptôme, soit de l'aggraver !

« Nous nous trompons de malade. Ce n'est pas tant sur le blessé qu'il faut agir afin qu'il souffre moins, c'est surtout sur la culture !<sup>21</sup> »

MARY ODILE

*Formatrice en communication et relations humaines*

1. RAZON (L.), *L'Énigme de l'inceste, fantasme ou réalité*, Denoël, 1996.
2. Journées de réflexions « Vivre après l'inceste », ARSINOË, Nantes, 22 et 23 octobre 2002.
3. « Exister », du latin *ex-sistere* : placer hors de...
4. HIRIGOYEN (M.-F.), *Le Harcèlement moral*, Pocket, Paris, 1999.
5. THOMAS (É.), *Le Sang des mots*, Mentha, 1992.
6. DALIGAND (L.) et GONIN (D.), *Violences et victimes*, Méditations, 1993.
7. MURPHY (R.-F.), *Vivre à corps perdu*, Plon, 1987.
8. HOUDE (R.), *Le Mentor : Transmettre un savoir-être*, Hommes et perspectives, 1996.
9. SOLAIRE (P.), *L'Inceste, entre vécu et analyse, Le mur du silence*, Privat, 2002.
10. ÉTIENNE (B.), *L'Initiation*, Éd. Dervy, 2002.
11. MURPHY (R.-F.), *op. cit.*
12. DALIGAND (L.), *op. cit.*
13. DALIGAND (L.), *op. cit.*
14. DALIGAND (L.), *op. cit.*
15. Au sens psychanalytique du terme.
16. La répétition est un passage à l'acte qui permet de continuer à dire, à témoigner.
17. THOMAS (É.), *op. cit.*
18. CYRULNIK (B.), *Un merveilleux malheur*, Odile Jacob, 1999.
19. MORIN (E.), *La Méthode (V) L'humanité de l'humanité*, partie 1 : « L'identité humaine », Le Seuil 2001.
20. Entretien avec Edgar MORIN, *Transversales, science/culture* n° 71, novembre-décembre 2001.
21. CYRULNIK (B.), *Un merveilleux malheur*, Odile Jacob, 1999.



« Nouage entre l'individu et le collectif, entre l'intime et le politique. »

# TABLE DES MATIÈRES

## Éditorial

*par Sandra Maïa Vasconcelos* ..... 5

## DOSSIER : LES SAVOIRS DE RÉSISTANCE

### A 1 – LES RENCONTRES 2000

#### Préambule au séminaire

*par Martine Lani-Bayle* ..... 13

#### Organisation du séminaire

*par Martine Lani-Bayle* ..... 15

#### Résilience et survie psychique

*par Jean-Luc Vénisse* ..... 16

#### *Felix Culpa*

*par Albert Jacquard* ..... 20

#### Histoire de vie, résistance et abstinence

*par Christophe Niewiadomski* ..... 23

#### Construction des savoirs et résistance

à la misère chez les personnes en grande pauvreté

*par Patrick Brun et Claire Héber-Suffrin* ..... 28

#### Le non-sens irréductible de l'existence

*par Philippe Forest* ..... 36

#### Réactions et commentaires

*par Élisabeth Heutte* ..... 50

### A2 – TÉMOIGNAGES ET RÉFLEXIONS SUR TÉMOIGNAGES

#### Une métaphysique existentielle : la résilience

*par Christian Fournival* ..... 55

#### Le rapport au savoir ou l'intériorité d'une linguiste.

#### Faire de ma vie une théorie

*par Michelle Van Hooland* ..... 59

#### La co-naissance inter-dite

*par Mary Odile* ..... 71

#### Un chemin de résilience

*par Muriel B.-A.* ..... 82

#### Voir et être vu

*par Myriam Hugon* ..... 88

#### Malgré tout... Une écriture au couteau

*par Franck Ribault et Catherine Schmutz-Brun* ... 91

### B – VARIATIONS : ÉCRITURE ET RECHERCHE

#### Éthique, science de l'homme et éducation

*par Boris Cyrulnik et Edgar Morin* ..... 97

#### Libido Sciendi

*Collectif* ..... 108

#### Formation de professeurs au nord-est du Brésil :

#### un défi géographique

*par Fábio Perdigão Vasconcelos* ..... 125

### AUTREMENT

#### Réforme de l'éducation et épistémologie

#### selon Edgar Morin

*par Ishidoh Tsunéyo* ..... 133

#### La pédagogie : entre utopie et rationalité

*par François Texier* ..... 138

